

**Constructyts** et la **DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine** s'engagent pour soutenir les entreprises pendant la période d'Activité Partielle et au-delà. Ce dispositif permet de **préparer la reprise d'activité**, de **développer la compétitivité des entreprises** et **l'évolution des compétences des salariés** par la mise en place de formations ouvertes à distance (FOAD) dans un premier de temps et en présentiel dès que possible.

#### ✓ ACTIONS ÉLIGIBLES :

actions de formation visant à développer les compétences des salariés y compris les renouvellements des habilitations et certifications : transition énergétique, transition numérique, management, communication, gestion des Ressources Humaines, gestion d'entreprise, commercial, tutorat, technologie, organisation et suivi de projets/chantiers, gestion de stocks...

#### ✓ LES DÉMARCHES

**Contactez votre conseiller formation** pour faire une demande de prise en charge. **Nous nous occupons de tout.**



#### LES BÉNÉFICES

- Une offre de formation identifiée (non exhaustive)
- Un financement optimisé : étude personnalisée
- Un paiement direct des coûts pédagogiques à l'organisme par subrogation de paiement
- Un accompagnement de Constructyts dans le choix de la formation, la constitution du dossier de financement et le suivi de la mise en œuvre

#### ✓ PRISE EN CHARGE :

Prise en charge à **100%** des **coûts pédagogiques** par le FNE-formation dans la limite du budget octroyé par la DIRECCTE ou sur le budget de Constructyts.

Possibilité d'aide sur les **salaires** en fonction de la branche.

Toute demande supérieure à 1500€ TTC par stagiaire devra faire l'objet d'une étude spécifique.

